

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 54 (1909)
Heft: 3

Artikel: Cavalerie et réorganisation
Autor: Poudret / Diesbach
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cavalerie et réorganisation

Le très intéressant article paru dans la *Revue Militaire Suisse*, de février, sur l'organisation de la cavalerie est de ceux qui appellent la discussion.

A vrai dire, celle-ci risquerait d'être longue car la richesse d'imagination et la verve de l'auteur l'ont amené à des idées assez révolutionnaires. Il n'hésite pas à mettre notre organisation actuelle sur la sellette et elle y passe un fort mauvais quart d'heure.

Ce n'est cependant pas l'idée de la défendre qui m'a fait prendre la plume. Si je me permets de donner mon avis dans d'aussi graves questions, c'est qu'ayant eu pendant cinq ans le commandement d'un escadron divisionnaire, j'ai pu, comme mon camarade, faire ma petite moisson d'expériences. Je dois dire, dès le début, qu'elles sont moins amères que les siennes ; j'ai eu, semble-t-il, beaucoup plus de chance que lui et c'est pour cela, probablement, que tout en étant, ainsi que chacun du reste, absolument convaincu de l'insuffisance numérique de notre cavalerie divisionnaire, je me garde d'avoir recours à des remèdes si énergiques qu'ils me paraissent pire que le mal.

Certes, nos compagnies de guides sont trop faibles, ceci est un fait acquis, indiscutable et, sauf erreur, indiscuté. Mais de combien sont-elles trop faibles ? Voilà le premier point à élucider et ici déjà je dois, à mon grand regret, me séparer du capitaine de Diesbach. Il n'y va pas par quatre chemins et voudrait tripler d'un coup l'effectif, tandis que j'ai la conviction qu'en se contentant de le doubler on permettrait à la cavalerie divisionnaire de faire *largement* face à toutes les exigences de son service.

Je vais plus loin en me demandant si on ne pourrait même pas s'en tirer en portant simplement l'effectif de la compagnie à 150 hommes.

Je m'explique cette divergence de vue par diverses raisons.

Tout d'abord le fait que j'ai eu la chance de travailler avec un état-major très économe en ce qui concerne les ordonnances.

Je n'ai jamais eu à en fournir un nombre beaucoup plus considérable que ne le prévoit le règlement, c'est-à-dire en tout et pour tout une dizaine.

Le commandant de la 2^e division, aux manœuvres de 1907, et son chef d'état-major se sont contentés entre les deux de trois guides; on ne peut guère se montrer moins exigeant.

En comptant encore trois cavaliers détachés auprès du commandant de l'avant-garde et éventuellement le même nombre auprès du commandant d'un détachement de flanc on voit, qu'en fait d'*ordonnances*, une dizaine d'hommes doivent suffire. C'est du reste ce que prévoit le règlement de cavalerie.

Aussi ai-je sursauté en entendant le capitaine de Diesbach parler d'une *trentaine* de guides destinés, dès le début, à ce service. Je me demande même s'il n'y a pas là une confusion et si dans ce nombre insolite ne sont pas compris les hommes détachés comme organes du service de sûreté aux différentes colonnes, organes dont le nombre ne peut être fixé et qui varie d'un jour à l'autre.

Il est évident que si ce n'était pas le cas il y aurait là un abus inqualifiable contre lequel on ne saurait assez protester.

Comme qu'il en soit, il est parfaitement exact qu'un nombre encore beaucoup trop grand d'officiers s'imaginent pouvoir réquisitionner des guides à tort et à travers et cela pour une foule de services auxquels ces cavaliers ne sont pas destinés. Au chef d'escadron à mettre les choses au point et avec la dernière énergie. On risque bien, en le faisant, de passer pour un monsieur peu commode, mais on sauvegarde son unité, ce qui est l'essentiel. Les bons garçons n'ont, du reste, pas été créés pour la guerre.

Un autre point sur lequel je suis en désaccord avec mon ancien camarade des guides 1, c'est quand il estime qu'à la guerre le déchet, suite du surmenage, sera infiniment plus considérable. Sans doute, il y aura des balles dans les fusils, mais d'un autre côté il y aura des moments de répit et de repos forcé que l'in vraisemblance inévitable des manœuvres ne laisse pas prévoir. Une fois l'infanterie en contact et le combat engagé, la cavalerie divisionnaire ne pourra mieux employer son temps qu'en se reformant et en se rétablissant à l'abri.

Ceci sera tout spécialement vrai pour la division encadrée.

Evidemment quelques patrouilles d'officiers bien montés trouveront, même à ce moment-là, un beau champ d'activité ; mais il faudra renoncer presque certainement aux renseignements de détail dont on est si avide aux manœuvres et qui ne s'y obtiennent qu'au moyen de notoires invraisemblances.

Tout ce qui, dans cette phase-là, surgira à l'horizon, émergeant de ce qu'on a appelé le vide du champ de bataille, sera bien vite pris comme cible ; les rares patrouilles de cavalerie qui auront à travailler dans ces moments-là en seront réduites, le plus souvent, à l'observation à couvert et à distance.

En outre, la lenteur du combat moderne contribuera, elle aussi, à diminuer le surmenage, celui des chevaux tout au moins.

Je m'imagine donc qu'à une période très active et pénible succédera, pour notre cavalerie divisionnaire, une phase de quasi repos laquelle pourra, suivant les cas, durer assez longtemps.

Ce repos, ou si vous aimez mieux cette accalmie, prendra fin une fois la décision intervenue ; il s'agira alors de fournir à nouveau les patrouilles d'exploration, de sûreté et de contact.

Il est évident qu'on peut facilement se représenter des cas où, la division étant isolée, sa cavalerie aura une tâche beaucoup plus ardue ; mais je ne pense pas que ce soit une raison pour doter cette dernière d'un effectif hors de proportion avec les besoins normaux de sa mission. Nous immobiliserions de la sorte de nombreux escadrons dont on aura un besoin urgent ailleurs. Bien mieux, ne court-on pas le risque de voir cette richesse en cavalerie employée mal à propos ? Est-on certain qu'on résistera à la tentation de considérer ces escadrons, en partie du moins inoccupés, comme *une force de combat*, comme une cavalerie indépendante ? Ne les lancera-t-on pas dans quelque entreprise lointaine, courant le danger de se voir privé d'un seul coup et pour toujours de ces auxiliaires indispensables et avec lesquels un contact permanent doit être maintenu ?

Toutes ces raisons me font croire que ce que le capitaine de Diessbach craint le plus, soit le régiment à deux escadrons par division, est au contraire ce qui semble être à la fois le plus normal, étant donnés nos effectifs, et le mieux approprié à nos circonstances.

Les deux escadrons pourraient se relayer chaque jour et en pratiquant naturellement le système d'économie en ce qui concerne les détachés, économie sans laquelle aucun effectif ne se-

rait assez fort, il est certain que les besoins de l'exploration divisionnaire seront *largement* assurés. Rien n'empêche, du reste, d'adjoindre au régiment de guides quelques cyclistes, lesquels, à mon avis, seront mieux à leur place ici qu'avec la cavalerie indépendante.

Reste encore la question du major de guides. Je ne pense pas qu'elle doive nous retenir bien longtemps, car elle n'a pas, en somme, une importance capitale. Cet officier ne sera guère plus malheureux que tel de ses camarades des régiments de dragons auquel on aura peut-être pris un escadron pour l'attacher, par exemple, à un détachement d'observation de frontière. Lui aussi n'aura que deux escadrons sous ses ordres et cela pour une période indéterminée. S'il peut avoir en mains l'exploration de la division, le major de guides ne sera pas à plaindre et ne pourra être considéré comme « un simple figurant ».

Comme qu'il en soit, on ne peut guère songer à doter nos divisions de plus de cavalerie qu'il ne leur en faut uniquement dans le but de rendre sa situation plus enviable.

Voyons encore les expériences de la guerre.

Les Japonais avaient, lors de la campagne de Mandchourie, un régiment de trois escadrons par division d'infanterie. Or, ils ont constaté que cette dotation était trop forte en comparaison des effectifs de leur cavalerie indépendante et ont, en conséquence, renforcé cette dernière en ne laissant plus que deux escadrons à la division. Les dix-neuf escadrons obtenus de la sorte forment actuellement deux brigades de cavalerie indépendante.

Si les Japonais qui ne craignaient pas les fronts étendus, ont admis, après une campagne, qu'une division d'infanterie pouvait se contenter du régiment à deux escadrons, nous n'avons, me semble-t-il, aucune raison de nous montrer plus exigeants.

Je vais même plus loin, j'estime qu'en lui en donnant plus, nous nous rendrions coupables, vu notre faiblesse numérique en cavalerie, d'une criminelle prodigalité.

Il est vrai, qu'ici encore, je vois les choses un peu différemment que le capitaine de Diesbach. Je ne puis guère, en effet, m'imaginer de cas où, au début des opérations, la place de la cavalerie indépendante ne se trouve pas être *devant* le front. N'est-elle pas l'œil de l'armée, si j'ose me servir d'une expression un peu vieillotte mais toujours juste ? Or, les armées pas

plus que les hommes n'ont les yeux derrière la tête et, en outre, si on veut voir *à temps*, il faut, — ceci est encore une vérité à la Palisse, — se porter en avant.

On craint alors pour notre cavalerie un anéantissement fatal et inévitable ; raison de plus, à mon sens, pour la faire forte, aussi forte que possible. Travaillant dans un terrain difficile comme le nôtre, appuyée par des détachements avancés d'infanterie, sachant se servir du combat à pied et de ses mitrailleuses, mobile et conduite par un chef énergique, je ne crois pas que sa situation soit forcément désespérée. Elle n'aura du reste pas vis-à-vis d'elle les quarante-six brigades de cavalerie de l'armée allemande, qui semblent causer un gros souci à mon camarade, pas plus que nous n'aurons sur les bras ses vingt-trois corps d'armée !

Il faut espérer et, sans être un grand prophète on peut en être assuré, que celui des belligérants qui tentera d'envahir notre territoire sera suffisamment occupé ailleurs pour ne distraire de notre côté que des contingents de troupes relativement réduits.

En tout état de cause, la cavalerie indépendante doit être forte. Il faut qu'elle puisse tenir ou même s'emparer des secteurs dont elle a besoin pour l'exploration. En outre, les patrouilles d'une cavalerie battue ou toujours en retraite n'auront jamais le perçant voulu ; elles ne fourniront qu'une maigre moisson de renseignements.

Le capitaine de Diesbach émet des doutes sur l'exploration basée sur les brigades réunies et poussées en avant. Mais combien plus fragile et moins sûr serait son système de patrouilles basées, comme il le dit « directement sur l'armée ! » Je ne crois pas aux patrouilles à grande distance ; même en admettant qu'elles parviennent à destination, leurs estafettes pourchassées montées sur des chevaux excellents mais lourds, auront grand mal à s'en tirer et, surtout, les rapports arriveront *très tard*.

Qu'on ne fasse pas trop état des patrouilles de 1870 ; elles n'avaient au début de la campagne aucune cavalerie devant elles et, plus tard, lorsque les francs-tireurs s'en mêlèrent il ne fut plus guère question de très longues randonnées.

Une exploration efficace demande une cavalerie en force suffisante, capable de se maintenir dans un secteur favorable, assez riche pour pousser devant elle des escadrons d'exploration les-

quels, à leur tour, font rayonner, à *distance moyenne*, des patrouilles nombreuses mais peu fortes.

Le gros de la cavalerie doit lui-même être soutenu par de l'infanterie avancée qui affermit son moral, lui aide dans ses mouvements offensifs, lui sert de repli.

De cette façon on a quelque chance d'être bien renseigné en haut lieu, et si une lacune vient à se faire sentir, on peut du moins la combler sans retard tandis qu'avec les patrouilles isolées à grande distance il n'est au pouvoir de personne de remédier, en temps utile, aux conséquences d'une entreprise manquée.

Il résulte de tout ceci, qu'à mon avis du moins, nous ne saurions trop nous familiariser avec la manœuvre du détachement mixte, forte cavalerie et infanterie. Je ne parle pas, et à dessein, de l'adjonction d'artillerie, non pas que j'ignore à quel point elle peut être précieuse et efficace, l'attaque de la division French à Modder-River en est à elle seule une preuve manifeste, mais il faudrait avoir pour cela de l'artillerie à cheval.

Nous devons, sans nous lasser, exercer le combat à pied et cela aussi dans le cadre de grandes unités. Nous devons faire de nos hommes de meilleurs tireurs et, par la pratique fréquente des tirs de combat, nous devons développer notre mobilité en même temps que notre habileté dans l'utilisation du terrain.

Mais tout cela ne servirait à rien si nous ne donnons pas à notre cavalerie la confiance en elle-même, premier élément du succès.

Le dernier de nos cavaliers doit avoir le sentiment que si les occasions de charger sont devenues plus rares, l'esprit d'offensive de l'arme n'en est pas pour cela diminué. Il faut qu'il sache combien peuvent être puissants nos groupes de feu s'ils agissent par surprise et au bon moment. Il faut qu'il se rende compte que la cavalerie ennemie, fût-elle la meilleure du monde sera arrêtée ou repoussée lorsque, parvenue dans un terrain accidenté, elle sera reçue par un feu nourri de carabines et de mitrailleuses, partant de chaque crête, de chaque lisière.

Il faut qu'il ait confiance en lui, en ses chefs, en son cheval. Si notre troupe n'est pas animée de cet esprit nous n'aurons pas une cavalerie mordante et offensive et, si nous ne l'avons pas,

nous n'aurons pas non plus une exploration suffisante pour les besoins de l'armée.

Gardons-nous donc d'affaiblir notre cavalerie indépendante sous prétexte de mieux servir nos divisions d'infanterie.

Je me rends bien compte que l'article du capitaine de Diesbach méritait mieux que les quelques réflexions émises ci-dessus, aussi j'espère que des voix plus autorisées que la mienne se feront entendre. Elles pourront traiter en détail les questions d'organisation future auxquelles je n'ai pas voulu toucher et pourront discuter plus à fond les nombreuses propositions qu'a formulées le capitaine de Diesbach dans son article d'un intérêt et d'une actualité incontestables.

Major POUURET,

Commandant du 1^{er} régiment de dragons.

Le capitaine de Diesbach, à qui nous avons, suivant l'usage, communiqué la réponse à son article, nous a prié de publier en même temps sa réplique. Le lecteur suivra plus facilement la discussion qui, naturellement, reste ouverte.

Le commandant du 1^{er} régiment de dragons l'a très bien dit : « Ces questions sont d'une excessive gravité. » Aussi je me demande aujourd'hui comment je me suis senti le courage et le droit de les effleurer. Mais puisque le mal est fait, autant en prendre son parti ; je rappellerai simplement que je présentais de *simples conjectures*, tout au plus une manière de voir à moi, qui ne cherchait aucunement à s'imposer. J'avouerai cependant que j'ai proféré sciemment quelques paradoxes, certain à l'avance de les voir vivement relever, et par des hommes qui passent à bon droit pour détenir les principes classiques de l'emploi de la cavalerie. Reprenons-les successivement.

L'idée de ne pas pousser la cavalerie indépendante devant le front révolte le major Poudret. Il sourit gentiment de ma pusillanimité. « Elle n'aura pas vis-à-vis d'elle, dit-il, les 46 brigades de cavalerie de l'armée allemande, qui semble causer un gros souci à mon camarade, pas plus que nous n'aurons sur les bras ses 23 corps d'armée. » C'est très vrai, et je n'ai jamais cru le contraire ; mais ce dont je ne doute pas non plus, c'est que les grandes armées voisines qui voudraient tenter une opération stratégique à travers la Suisse, ne se présenteront pas devant nous avec 4 brigades de cavalerie, encore que beaucoup plus

fortes, et 4 corps d'armée, mais doubleront peut-être ces effectifs, cherchant à mettre de leur côté le plus de chances de succès; c'est en calculant nos résistances qu'elles composeront leur plan d'invasion. Vous me direz peut-être que nos puissants voisins n'en feront rien; que leur intérêt s'y oppose. Je l'espère, mais n'en suis pas absolument sûr; et puisque nous avons jugé nécessaire d'avoir une forte armée pour défendre le pays, c'est que nous admettions malgré tout qu'il pouvait être envahi. Ce qui est rigoureusement vrai par contre, c'est que plus solide sera l'appoint de notre armée dans un conflit international, moins nous risquerons d'y être mêlés. Mais c'est en mettant les choses au pire et en considérant ces dangers comme existants que nous parviendrons à les rendre illusoires.

J'ai osé émettre un doute sur la mise en pratique de l'exploration générale par la cavalerie indépendante jetée devant le front. C'est contre la généralisation schématique de ce principe et non contre son application, qui peut être justifiée dans certains cas que je m'élève. Et je répète que notre cavalerie, poussée en avant, n'offrira une base utile et sûre à ses organes d'exploration que si l'ennemi le veut bien ou ne peut l'empêcher. Je ne comprendrais pas qu'on soutienne notre division indépendante par de l'infanterie poussée en avant, et lui permettant de se maintenir. Si ces fantassins étaient des cyclistes, habitués à suivre partout la division et à combattre avec elle, passe encore, mais de l'infanterie ordinaire prise au hasard des circonstances, ce serait bien compliqué et somme toute inutile.

Ou bien il faudrait admettre que cette cavalerie ne s'éloignerait que fort peu de l'armée, et alors pourquoi exposer devant le front sa masse de chevaux et, malgré la faible distance, la mettre aux prises déjà avec les difficultés du stationnement d'alarme et du ravitaillement? Dans les mêmes conditions un *détachement mixte* rendrait les *mêmes* services. Sa cavalerie verrait, son infanterie la soutiendrait, et sa perte ne serait pas irréparable. Ce moyen d'exploration est relativement très sûr, et il est si économique qu'on en pourrait multiplier l'usage.

Ou bien alors la division indépendante aurait une tâche éloignée. On ne songera pas alors à l'appuyer par de l'infanterie de ligne, qui ne pourrait la suivre, et serait à son tour et inutilement sacrifiée, peut-être, entre le front dont elle sera trop loin et la cavalerie qu'elle ne parviendra pas à secourir. On pourrait en

dire long encore, mais le temps et l'espace me faisant défaut, je veux passer sans autre aux critiques qu'adresse le major Poudret au régiment de guides à trois compagnies.

Les Japonais, dit-il, l'ont abandonné. C'est encore vrai. Au début, ils n'avaient qu'une cavalerie divisionnaire, et exploraient avec des détachements mixtes en face des grandes divisions cosaques. Ce système donna d'excellents résultats. Avec le temps, et encouragés par leurs triomphes, les Japonais ont prélevé sur leur cavalerie divisionnaire de quoi former deux brigades indépendantes. Les deux escadrons laissés aux divisions ont paru leur suffire. Disons plutôt qu'ils voulurent créer un peu de cavalerie indépendante pour mieux profiter de leurs succès, et qu'ils l'ont prise où ils ont pu. Et puis, qu'on songe aux circonstances : un ennemi battu, convaincu désormais de son infériorité, renonçant à donner une marque sérieuse d'audace ou d'initiative, qualités qui n'étaient point d'ailleurs dans son caractère ; eux, grisés de succès, hardis jusqu'à la témérité, qui se permettaient non seulement de réduire leur cavalerie divisionnaire, mais inaugurèrent parfois une tactique qui dérogeait aux lois de la plus élémentaire prudence. Et si leur connaissance approfondie de leur adversaire les a amenés à méconnaître toute circonspection ; si les événements ont grandement et toujours récompensé leur manière d'agir, n'en tirons aucune conclusion pour nous-mêmes. Les troupes auxquelles nous devrions nous mesurer auront un autre caractère et une autre éducation.

Quant au chiffre des ordonnances, je dois, me semble-t-il, le préciser.

Sans confondre les hommes qui servent à tenir les chevaux et ceux qu'on détache aux diverses colonnes, je les mets cependant sur le même pied et les déduis purement et simplement de l'effectif disponible pour le service de sûreté proprement dit d'une division.

Cette dernière catégorie sera généralement employée au service d'estafettes, et portera donc des ordres pour les besoins spéciaux de son unité d'occasion. Elle ne sera d'aucun secours au commandant de la compagnie, qui travaillera, lui, pour toute la division.

En résumé, s'il serait dangereux de donner à nos divisions d'armée, une cavalerie trop nombreuse, il serait bien plus regrettable encore de ne point les doter d'ores et déjà des unités

dont elles pourraient avoir besoin durant une campagne. Si après quelques semaines, telle ou telle division n'ayant même plus les ordonnances nécessaires à son service, réclamait un nouvel escadron, le commandant de la cavalerie, pressenti par l'état-major de l'armée sur l'opportunité de cette demande, admettra-t-il qu'il y puisse faire droit ? Si cet officier est, par hypothèse, un homme « créé pour la guerre », c'est-à-dire un « monsieur pas commode », sa réponse ne me semble pas douteuse, et le major Poudret vous l'a dite d'avance.

Caveant consules !

DIESBACH.

